

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3779

Rénovation des installations thermiques 2018 - Adaptation du montant - Opération n°  
60021859 - Affectation complémentaire d'une partie de l'Autorisation de Programme 2015-5,  
programme 20020

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

<b>SEANCE DU 26 MARS 2018</b>
-------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

---

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT  
MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme  
CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme  
RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme  
NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme  
SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme  
BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR,  
Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M.  
JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M.  
GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme  
BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme  
MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme  
BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à  
M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3779 - RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES 2018 -  
ADAPTATION DU MONTANT - OPERATION N° 60021859 -  
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE  
L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2015-5, PROGRAMME 20020  
(DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rénovation des installations thermiques ».

Par délibération n° 2017/3040 du 29 mai 2017, vous avez approuvé le lancement des opérations de rénovation des installations thermiques (lancement de la phase travaux du programme 2018) et l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-5, programme n° 20020 pour 1 800 000 €

Par délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017, vous avez approuvé la révision des autorisations de programme dont celle « Rénovation des installations thermiques 2015-2020 » AP n° 2015-5, programme n° 20020 « Travaux du propriétaire tous secteurs ».

Au terme des études de faisabilité, le montant délibéré s'avère insuffisant pour les 7 opérations, dont la liste est jointe au rapport. L'opération s'élève à un montant de 2 037 150 € (dont 150 000 € d'études) soit un besoin complémentaire de 237 150 €. Ceux-ci seront financés par affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2015-5, programme 20020.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée en interne par la Direction de la Construction, assistée, dans certains cas, par des bureaux d'études privés.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application de la réglementation relative aux marchés publics en vigueur.

Vu la réglementation relative aux marchés publics en vigueur ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2017/3040 du 29 mai 2017 et n° 2017/3475 du 18 décembre 2017 ;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

**DELIBERE**

1 – Le nouveau montant de l'opération n° 60021859 « Rénovation des installations thermiques 2018 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2015-5 « Rénovation des installations thermiques 2015-2020 », programme 20020.

2 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20020, opération n° 60021859, AP n° 2015-5 et imputées aux chapitres 20, 23 et autres, fonctions diverses, selon la décomposition des échéanciers prévisionnels suivants, susceptibles de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- déjà réalisé : 6 500 €;
- 2018 : 1 500 000 €;
- 2019 : 530 650 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY